



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich

☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 9 juin 2020

Réf. / SCL : 60.222 / 60.223 – 835 / nb

Doc. parl. 7585

- Objet :
1. Projet de loi portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.
 2. Projet de règlement grand-ducal relatif à la durée de l'interdiction et la portée des exceptions prévues par l'article 2 de la loi du ... 2020 portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre de l'Immigration et de l'Asile, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe les avis de la Chambre de commerce sur le projet de loi et sur le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Jean-Luc Schleich
Gestionnaire dirigeant